

**La sensibilité :  
soi et les autres**



**Le droit et la  
règle : des  
principes pour  
vivre avec les  
autres**

**Programme  
d'enseignement  
moral et civique**

**Cycle 2 : CP, CE1, CE2**  
BO spécial n°6 du 25 juin 2015

**Le jugement :  
penser par  
soi-même et avec  
les autres**

**L'engagement :  
agir  
individuellement  
et collectivement**

## Programmes d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire Cycle 2

Arrêté du 12-6-2015 - J.O. du 21-6-2015

<b>Cycle 2</b>		
<b>La sensibilité : soi et les autres</b>		
<b>Objectifs de formation :</b>		
<b>1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.</b> <b>2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.</b> <b>3. Se sentir membre d'une collectivité.</b>		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie).</li> <li>- Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.</li> <li>- Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre les techniques des « messages clairs » pour exprimer ses émotions vis-à-vis de ses pairs.</li> <li>- Jeu théâtral, mime.</li> <li>- Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des émotions.</li> <li>- Les conseils d'élèves.</li> <li>- Arts visuels : le portrait et l'autoportrait (connaissance de soi et des autres).</li> </ul>
1/b - Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail sur les règles de la communication.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre conscience de son corps et du corps des autres à travers des activités de danse.</li> </ul>
2/a - Prendre soin de soi et des autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le soin du langage : langage de la politesse.</li> <li>- Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain.</li> <li>- Le soin des biens personnels et collectifs.</li> <li>- L'intégrité de la personne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts visuels : Marianne, le drapeau national dans les œuvres d'art.</li> <li>- Coopérer au sein d'un projet de classe.</li> <li>- Accepter le partage des tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques...), de</li> </ul>

		coopération (EPS, éducation musicale, arts visuels...) ou d'expérimentation (sciences).
2/b - Accepter les différences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).</li> <li>- Le respect des différences, interconnaissance, tolérance.</li> <li>- La conscience de la diversité des croyances et des convictions.</li> </ul>	
3/a - Identifier les symboles de la République présents dans l'école.	- Connaître les valeurs et reconnaître les symboles de la République française : le drapeau, l'hymne national, les monuments, la fête nationale.	- Chanter, en comprenant le contexte de leur écriture, quelques couplets de La Marseillaise.
3/b - Apprendre à coopérer.	- Initiation aux règles de la coopération.	

### Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

#### Objectifs de formation :

- 1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.**
- 2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs.	- Initiation à la distinction des registres de langue.	- Élaboration des règles de vie de classe avec les élèves.
1/b - Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les règles de vie de la classe et de l'école.</li> <li>- Les droits et les devoirs de l'enfant et de l'élève (la charte d'usage des Tuic de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des élèves à l'élaboration des règles de la cour de récréation.</li> <li>- Discussion à visée philosophique : les droits et</li> </ul>

	l'école (B2i-1), la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) : art. 2, 6, 9.	les devoirs de l'élève. - Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions).
1/c - Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.	- Initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).	- Discussion à visée philosophique : l'égalité de tous - élèves ou citoyens - devant la loi.
1/d- Connaître ses droits et les moyens de les faire valoir.	- Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.	- Les droits égaux des garçons et des filles dans toutes les situations de la vie scolaire.
1/e- Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation...).	- Initiation au vocabulaire de la règle et du droit (règle, règlement, loi...).	
2/- Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique.	- Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité. - L'égalité de droit entre les femmes et les hommes. - Les droits et les devoirs : de la personne, de l'élève, du citoyen (initiation) ; la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, art. 1, 4, 6.	

### Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

#### Objectifs de formation :

**1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux, en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.**

**2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue	- Le choix, sa justification. - Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation	- Approche du juste, de l'injuste, du bien, du mal à partir de récits (mythes, contes)

et un choix personnels.	(connecteurs et lexique). - Les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise.	ou de situations de la vie de la classe. - Dilemmes moraux adaptés à l'âge des enfants.
1/b- S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres.	- Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). Initiation aux règles du débat. - Initiation à l'argumentation. - Les préjugés et les stéréotypes.	- Pratique de la discussion à visée philosophique autour de situations mettant en jeu des valeurs personnelles et collectives, des choix, ou à partir de situations imaginaires. - Approche des préjugés et des stéréotypes à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse. Organisation de débats réglés sur ces situations.
1/c- Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire.	- Initiation aux différences entre penser, croire et savoir.	- Approche de la notion de laïcité à travers des exemples vécus ou des récits.
2/ - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	- La notion de bien commun dans la classe et dans l'école. - Les valeurs personnelles et collectives.	- Exercices de clarification des valeurs. - Expression sur Internet.

### L'engagement : agir individuellement et collectivement

#### Objectifs de formation :

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres.	- L'engagement moral : la confiance, la promesse, la loyauté.	- Sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l'engagement (scientifique, humanitaire...).
1/b - Réaliser un projet collectif (projet de classe, d'école, communal,		- Associer les élèves à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets.

national...)		- Engager les élèves dans des projets de concours proposés par l'éducation nationale
1/c - Coopérer en vue d'un objectif commun.	- La coopération, l'entraide.	- Encourager les conduites d'entraide, par exemple le tutorat entre pairs, la coopération, la médiation par les pairs.
1/d - Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	- Les valeurs : la fraternité, la solidarité.	
2/a - Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école.	- La participation démocratique. - La responsabilité. - Le développement durable.	- Valoriser la prise de responsabilité dans la classe, l'école. - Engager la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement.
2/b - S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux.	- Le secours à autrui : sens du discernement, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).	- Favoriser les conduites altruistes, notamment dans le cadre du parcours citoyen.

Document mis en page par Bénédicte Dubois, IFP NPDC, septembre 2015

